

PLU de Targon : zonage, règlement et permis de construire

Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes · mis à jour le 20 février 2026

Le document d'urbanisme en vigueur à Targon (Gironde) est le suivant : Plan local d'urbanisme, dans sa version du 13 janvier 2026. Il délimite 91 zones, dont 16 de type urbain (U). Source : Géoportail de l'urbanisme, données du 20 février 2026.

- Le PLU de Targon s'applique dans sa version du 13 janvier 2026.
- Il délimite 91 zones : 16 urbaines (U), 13 à urbaniser (AU), 21 agricoles (A) et 41 naturelles (N).
- Sur les 344 communes de la Gironde dont nous publions le document, Targon occupe le rang 73 par le nombre de zones délimitées : 36 zones de plus que la médiane du département (55 zones).
- 214 autorisations d'urbanisme ont été délivrées à Targon depuis 2013, pour 248 logements créés (base Sitadel du service des données et études statistiques).

Le zonage en chiffres

Zones délimitées	91 zones
Zones urbaines (U)	16 zones
Zones à urbaniser (AU)	13 zones
Zones agricoles (A)	21 zones
Zones naturelles (N)	41 zones

Le document en vigueur

Document en vigueur	Plan local d'urbanisme
Document	TARGON
Version du	13 janvier 2026
Partition GPU	DU_33523
Règlement officiel (PDF)	https://data.geoport.fr/annexes/gpu/documents/DU_33523/0450c380f72fb2cb4a8c51bd2ecc3156/33523_reglement_20260113.pdf

Les risques naturels et technologiques à Targon

Risques majeurs recensés	Mouvement de terrain, Séisme
Reconnaisances de l'état de catastrophe naturelle	15 reconnaissances
Dernier événement reconnu, commencé le	1er juillet 2022
Péril de la dernière reconnaissance	Sécheresse
Plans de prévention des risques naturels approuvés	0 plan
Potentiel radon	Catégorie 1 : teneurs en uranium les plus faibles
Base GASPAREX extraite le	21 septembre 2026

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/33-gironde/targon-33523>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.

La nomenclature du zonage

Nomenclature des zones urbaines

UA, UAc, UB, UBa, UBv, UC, UD

Nomenclature des zones à urbaniser

1AU, 1AUa, 1AUb, 1AUbv, 1AUc, 1AUca, 1AUy, 2AU

Situation administrative

Code INSEE

33523

Code postal

33760

Intercommunalité

CC Rurales de l'Entre-Deux-Mers

Département

Gironde

Région

Nouvelle-Aquitaine

L'évolution du zonage

Zones délimitées — 30 septembre 2026

91 zones

Zones délimitées — 28 septembre 2026

91 zones

Zones délimitées — 2 septembre 2026

91 zones

L'urbanisme dans les communes voisines

Sauveterre-de-Guyenne (16,0 km)

76 zones

Naujan-et-Postiac (8,6 km)

56 zones

Rions (9,1 km)

57 zones

Grézillac (9,6 km)

75 zones

Lugaignac (10,2 km)

39 zones

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/33-gironde/targon-33523>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.